

Attitude recommandée en présence de ...

Francisella tularensis

Autres appellations ou pathologies analogues

Dénomination	Tularémie
--------------	-----------

Mesures concernant la personne infectée (cas source)

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...ni aucune précaution particulière.
--	---------------------------------------

Mesures concernant les personnes exposées

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...ni aucune précaution particulière.
--	---------------------------------------

Mesures concernant les locaux

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...mais le respect des précautions standard d'hygiène s'impose plus que jamais!
--	---

Caractéristiques épidémiologiques

Mode de transmission de l'infection	Pas de transmission interhumaine de l'infection (acquisition de l'infection par contact de la peau avec des animaux malades ou des produits d'origine animale contaminés, par ingestion de viande contaminée ou par piqûre de moustique, taons ou tiques)
Durée de la période d'incubation avant le début de la maladie	Minimum: 1 jour Moyenne: 3-5 jours Maximum: 14 jours

Déclaration obligatoire des maladies transmissibles

Maladie à déclaration obligatoire (et adresses des médecins cantonaux)	Oui, dans un délai de 7 jours Lien
Modalités pratiques de la déclaration	Rubrique <i>Maladies A-Z</i> Lien